

**ARRÊTÉ  
PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE  
DE LA HALLE HENRI SALVADOR  
RUE KLEBER  
N° ARPM-25/2026 T**

LA RAVOIRE, le 13 février 2026

**Le Maire de la commune de LA RAVOIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-28.1 et L.2212-2,

**VU** l'article R.610-5 du code pénal,

Considérant qu'il incombe aux autorités municipales de prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour garantir la sécurité des usagers au sein de la Halle Henri Salvador, à la suite d'une fuite d'eau affectant les compteurs électriques,

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup> :** En raison de cet incident, la Halle Henri Salvador (Salle festive et boulodrome) est fermée au public à titre temporaire à compter de ce jour et jusqu'au lundi 16 février 2026.

L'accès aux locaux est strictement interdit, à l'exception des personnels habilités (Agents des services techniques et entreprises devant effectuer des travaux).

**Article 2 :** Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée au **Chef de Service de Police Municipale**.

Le Maire,

Alexandre GENNARO



**Destinataires :**

- Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de CHALLES LES EAUX,
- Le Directeur des Services techniques de la Mairie de LA RAVOIRE
- Le Président du Club USR LA RAVOIRE

Le présent arrêté, à supposer que celui-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble (2 place de Verdun, Boîte postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex) ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite du rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Hôtel de ville  
Boite Postale 72  
73491 LA RAVOIRE Cedex  
Tél. 04 79 72 52 00  
[www.laravoire.com](http://www.laravoire.com)

**Date de publication : 13.02.2026**

Accusé de réception en préfecture  
073-217302132-20260213-ARPM-2026-25-AR  
Date de télétransmission : 13/02/2026  
Date de réception préfecture : 13/02/2026